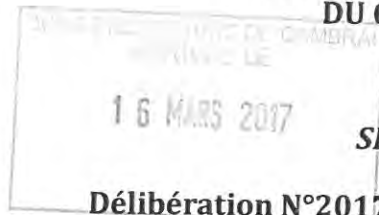




Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



SEANCE DU 14 MARS 2017

Délibération N°2017/007

Date de convocation : 03 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille dix-sept, le 14 mars 2017 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de CAULLERY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Wallincourt-Selvigny

Etaient présents (57 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN
Virginie LE BERRIGAUD
Christian PAYEN
Thierry WALEMME (S)
Agnès BERANGER
Guy BRICOUT
Mélanie DISDIER
Liliane RICHOMME
Sandrine TRIOUX
Gérard TAISNE
Bernard PLET
Jean-Louis CAUDRELIER
Joseph MODARELLI
Pascal FOULON
Michel HENNEQUART
Jacky DUMINY
Jean-Pierre RICHEZ
Henri QUONIOU
Axelle DOERLER
Michel GOUVART (S)

Denise LESAGE
Jacques OLIVIER
Gérard LENOBLE
Francis LEBLON
Didier BONIFACE
Denis COLLIN
Pierre LEVEQUE
Alain RIQUET
Serge WARWICK
Gilles PELLETIER
Patrice BONIFACE
Karine ELOIR
Isabelle PIERARD
Janine TOURAIN
Laurence RIBES
Daniel BLAIRON
Daniel CATTIAUX
Jean-Marc DOSIERE
Daniel FIEVET

Hubert DEJARDIN
Nathalie GAVE
Christian PECQUEUX
Dominique LAMOURET
Frédéric BRICOUT
Régine DHOLLANDE
Bernard POULAIN
Martine THUILLEZ
Alain GOETGHELUCK
Pierre LAUDE
Bertrand LEFEBVRE
Charles BLANGIS
Serge SIMEON
Pascal COQUELLE
Didier BLEUSE
Augustine NOIRMAIN
Véronique NICAISE
Jean-Paul CAILLIEZ
Chantal WAYEMBERGE

Arrivée de Bruno MANNEL à 18h24 qui prend part aux votes et débats

Membre Excusé (1) : Pierre-Henri DUDANT.

Membres Absents (7) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Jean-Félix MACAREZ, Jean-Claude GERARD, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal LEVEQUE, Brigitte ROLAND-BEC.

Membres ayant donné procuration (10) : Vincent WAXIN à Denise LESAGE, Yannick HERBET à Virginie LE BERRIGAUD, Jean-Pierre THIEULEUX à Alexandre BASQUIN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIOUX, Laurent COULON à Henri QUONIOU, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Bruno MANNEL, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX, Stéphane JUMEAUX à Guy BRICOUT

Daniel FIEVET est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017/007

Objet : Signature d'une Convention avec ECOFOLIO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.541-10-1 et D.543-207 à D. 543-212,

Vu l'arrêté en vigueur portant agrément d'un organisme ayant pour objet de percevoir la contribution à la collecte, la valorisation et l'élimination des déchets d'imprimés et de verser les soutiens aux collectivités territoriales en application de l'article L 541-10-1 du Code de l'Environnement,

Considérant que

La filière des papiers graphiques s'est organisée pour mettre en œuvre une responsabilité élargie du producteur (REP) et ainsi participer à la fin de vie de ses produits et qu'un éco-organisme : ECOFOLIO a été créé pour assumer cette responsabilité,

Le Code de l'Environnement prévoit une éco-contribution pour les papiers graphiques acquittés par les opérateurs responsables de leur mise sur le marché et destinée aux communes, EPCI ou syndicats mixtes ayant la charge de la gestion du service public des déchets,

ECOFOLIO propose une convention d'adhésion organisant le versement des soutiens financiers (au recyclage, la valorisation hors recyclage et l'élimination) sans modifier ni l'organisation logistique mise en place ni le geste de tri de l'habitant,

Le Conseil Communautaire DECIDE

Article Unique : d'autoriser M. Le Président à signer la convention d'adhésion à la collecte et à l'élimination des déchets de papiers graphiques visés par le dispositif légal avec ECOFOLIO.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 16 mars 2017 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 16 mars 2017
Le 16 mars 2017

Vu,



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.